

Rentrée des élèves de 6^{ème}

Quelques informations utiles



Bienvenue au collège le Cèdre !

Tu trouveras dans ce livret quelques informations qui te permettront de découvrir notre collège et qui te seront utiles tout au long de l'année.

Nous te conseillons d'en faire une lecture attentive et nous pourrons répondre à chacune de tes questions lors de la journée d'accueil des élèves de 6^{ème}, le lundi 4 septembre.

Bonne lecture !





Quelques chiffres :

Le collège accueillera à la rentrée scolaire 636 élèves répartis en 23 divisions :

- 6 classes de 6^{ème},
- 5 classes de 5^{ème},
- 6 classes de 4^{ème},
- 5 classes de 3^{ème}.

La communauté éducative se compose de :

- 44 professeurs dont un professeur documentaliste,
- 1 conseillère principale d'éducation et 5 assistants d'éducation,
- 1 assistant pédagogique,
- 1 infirmière,
- 1 psychologue de l'Education Nationale.



Tu seras en classe tous les jours de la semaine : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi. Un emploi du temps te sera remis en début d'année. Il t'indiquera les heures et début de cours et la répartition des disciplines dans la journée.

Discipline	Lundi	Mardi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Sciences	Sciences Vie & Terre	Sciences Vie & Terre	Sciences Vie & Terre	Sciences Vie & Terre	Sciences Vie & Terre
Français	Français	Français	Français	Français	Français
Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire
Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais
Arts	Arts Plastiques	Arts Plastiques	Arts Plastiques	Arts Plastiques	Arts Plastiques
Éducation Musicale	Éducation Musicale	Éducation Musicale	Éducation Musicale	Éducation Musicale	Éducation Musicale
Éducation Physique et Sportive	Éducation Physique et Sportive	Éducation Physique et Sportive	Éducation Physique et Sportive	Éducation Physique et Sportive	Éducation Physique et Sportive

La durée des cours est de 55 minutes. Les horaires de la journée sont les suivants :

	Rassemblement des élèves dans la cour à 8 h 05
M1	8 h 10 à 9 h 05
M2	9 h 10 à 10 h 05
Récréation	10 h 05 à 10 h 20
	Rassemblement des élèves dans la cour à 10 h 20
M3	10 h 25 à 11 h 20
M4	11 h 25 à 12 h 20
	Rassemblement dans la cour à 12 h 50
S1	12 h 55 à 13 h 50
S2	13 h 55 à 14 h 50
Récréation	14 h 50 à 15 h 05
	Rassemblement dans la cour à 15 h 05
S3	15 h 10 à 16 h 05
S4	16 h 10 à 17 h 05



Comment venir au collège ?

Les élèves peuvent venir à pied ou en deux roues. Deux entrées leur sont réservés :

- les piétons pénètrent dans le collège par l'entrée rue Villebois-Mareuil,
- les cyclistes empruntent l'entrée principale 9, rue Henri Dunant. Dans le garage à vélo, ils garent leurs deux roues aux emplacements prévus sans oublier de **l'attacher avec un antivol** car le collège n'est pas responsable des vols.

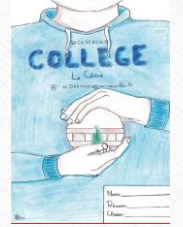
Pour la sécurité de tous, si un incident se produit dans le garage à vélo, les élèves en informent immédiatement le surveillant présent.

La présentation du carnet est obligatoire dès l'entrée du collège. Les oublis sont comptabilisés.
Attention : 3 oublis = 1 heure de retenue.

Les grilles du collège ouvrent dès 7 h 45 afin que les élèves puissent accéder dans le calme au garage à vélo et déposer leurs affaires dans leur casier.

Les élèves se rangent dans la cour à 8 h 05 et montent en classe avec leur professeur. Les cours débutent à 8 h 10.





Quels sont les interlocuteurs du collège ?

La principale et la principale adjointe : Mme Malnar et Mme Sourrisseau.

Les secrétaires de direction : Mme Rustin et Mme Neff (le matin) accueillent les élèves pour toutes démarches administratives ou pour prendre rendez-vous avec Mme la principale ou Mme la principale adjointe.

L'équipe de vie scolaire : elle se trouve au bureau de vie scolaire. Elle se compose de la **Conseillère Principale d'Education** : Mme Charlet et des **assistants d'éducation** qui sont sous sa responsabilité.

Le service de vie scolaire a pour mission :

- la sécurité et le respect des règles collectives en dehors de la classe,
- la gestion et le suivi des absences et les échanges avec les familles qui en découlent.
- le suivi des élèves en liaison avec les enseignants.
- l'aide personnelle : prise en compte des problèmes individuels en liaison avec l'infirmière, le Psychologue de l'Education Nationale, l'équipe de direction et la famille.
- la prise en compte et la gestion des problèmes collectifs, des conflits. Tu pourras être écouté par **les médiateurs**. Ils sont là pour t'aider à bien vivre ta scolarité au collège. N'hésite jamais à t'adresser à eux, à les rencontrer. En cas d'intimidations ou harcèlement, tu pourras rencontrer les adultes du protocole PHARE. Toutes ces informations te seront données en début d'année par ton professeur principal.



Quelques conseils quant aux absences, retards et sorties exceptionnelles.



Les retards : la ponctualité de tous est indispensable. Les élèves doivent respecter les horaires de leur emploi du temps. Les retardataires peuvent se voir refuser l'accès aux cours (**en cas de retard de plus de 10 minutes**) et sont accueillis en salle d'étude. Les retards des élèves sont saisis dans l'application Pronote, les familles peuvent les consulter. Les retards sont comptabilisés et leur accumulation punie. **Trois retards entraînent une heure de retenue.** Les retards sont visibles dans l'espace parents. Seule la vie scolaire justifie le motif du retard.



Les absences : les familles préviennent le bureau de la vie scolaire dès le matin. Les absences doivent être justifiées par les familles via **l'espace parents de l'interface Pronote** en utilisant leurs identifiant et mot de passe personnels. Des justificatifs peuvent être déposés, par exemple un certificat médical. **Toute absence doit être régularisée pour entrer en classe.**

Les sorties exceptionnelles : aucun élève ne peut quitter l'établissement entre deux cours sans autorisation exceptionnelle. Si nécessaire, les familles doivent **en faire la demande par écrit via la messagerie Pronote** à la conseillère principale d'éducation et doivent venir chercher leur enfant au collège.

Si tu as égaré un objet, un surveillant de la vie scolaire pourra te renseigner. Tu pourras également te renseigner auprès de Mme Pauhle, notre agent d'accueil qui se trouve à la loge.

L'infirmière : Mme Chef accueille tout élève qui la sollicite pour quelque motif que ce soit, y compris d'ordre relationnel ou psychologique dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité.

Ses missions :

- Accueillir et accompagner les élèves.
- Organiser les urgences et les soins
- Organiser et réaliser le suivi de l'état de santé des élèves.
- Mettre en place des actions permettant d'améliorer la qualité de vie des élèves en matière d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.
- Développer une dynamique d'éducation à la santé.

Le service intendance : Monsieur Misbare, adjoint gestionnaire, et Mme Neff (présente l'après-midi à l'intendance) pourront t'accueillir pour un prêt de matériel ou te remettre un dossier de bourse ou de fonds social.

La restauration et l'entretien du collège : Mme Amore est la responsable de la société C'Midy, elle encadre les agents qui préparent chaque jour les repas et qui assurent l'entretien du collège. **Nous comptons sur toi pour respecter la propreté du collège !**

Des nouveautés en classe :

Plusieurs disciplines sont enseignées : Français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, sciences de la vie et de la terre, sciences-physiques, éducation musicale, arts plastiques, éducation physique et sportive.

Parmi les professeurs de la classe, un professeur sera le **professeur principal**. Il s'occupe tout particulièrement de ta classe, il est en lien avec tous les professeurs et anime l'heure de vie de classe qui se trouve inscrite à l'emploi du temps. C'est l'interlocuteur privilégié des élèves et des familles. **Tu prépareras avec lui le conseil de classe qui se tient chaque semestre.**

Les délégués élèves de la classe : en début d'année, deux camarades seront élus et seront chargés de représenter la classe auprès de tous les adultes de l'établissement. Ils assisteront aux conseils de classe semestriels. Lors des élections des délégués élèves, des élèves «**éco-délégués**» seront également élus. Ils seront les ambassadeurs de l'environnement et du développement durable auprès de leurs camarades de classe.

Lors de l'année 2022-2023, dans le cadre du développement durable, les élèves délégués et les représentants du Conseil de Vie Collégienne ont organisé la semaine anti-gaspi !



Quelques Conseils pratiques :

Le carnet de correspondance : il est le lien indispensable entre le collège et ta famille. Tu y noteras les changements de cours, les informations à communiquer à tes parents. Il sera utilisé pour régulariser les retards, les absences. Tu devras le donner à tout adulte qui te le demande et le présenter au surveillant dès l'entrée du collège. Pour sortir du collège, tu devras également le présenter.

L'emploi du temps : il te sera remis en début d'année et il sera collé au dos du carnet de correspondance. Il t'indiquera les heures de début et de fin de cours, la répartition des disciplines dans la journée, le numéro des salles et le nom des professeurs. Tu devras l'utiliser tous les soirs pour préparer ton cartable pour le lendemain.

Le cahier de texte : il est obligatoire, Tu y noteras tes devoirs et tes leçons et tu le consulteras chaque soir. Tu pourras également consulter l'ENT du collège et l'application Pronote.

Le travail : pour bien réussir, il est important de travailler quotidiennement. Tous les jours tu devras faire tes exercices, tes devoirs et apprendre tes leçons. Quand un professeur te donnera un travail à l'avance, n'attends pas la veille du jour où tu dois le rendre pour le faire. Tu éviteras ainsi d'avoir trop de travail certains jours. En moyenne tu auras une heure à une heure et demie de travail par jour.

Le cartable : Le soir, tu devras préparer ton cartable pour le lendemain. Tu devras le faire grâce à ton emploi du temps et suivre les conseils de tes professeurs. **Apprends à n'emporter que ce dont tu as vraiment besoin afin de ne pas charger ton cartable.**

Le casier : Tu auras à ta disposition un casier dans lequel tu pourras déposer une partie de ton matériel scolaire ou ton cartable pendant le temps de la ½ pension ou lorsque tu iras en EPS. Il est possible de partager son casier avec un camarade.

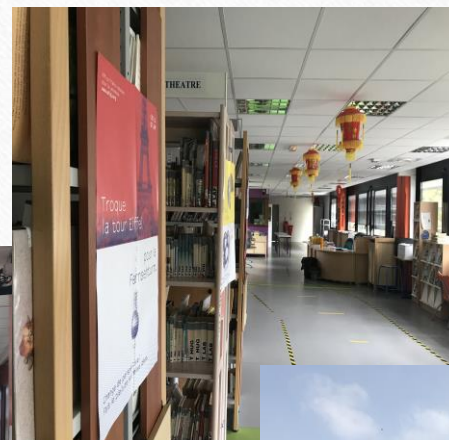
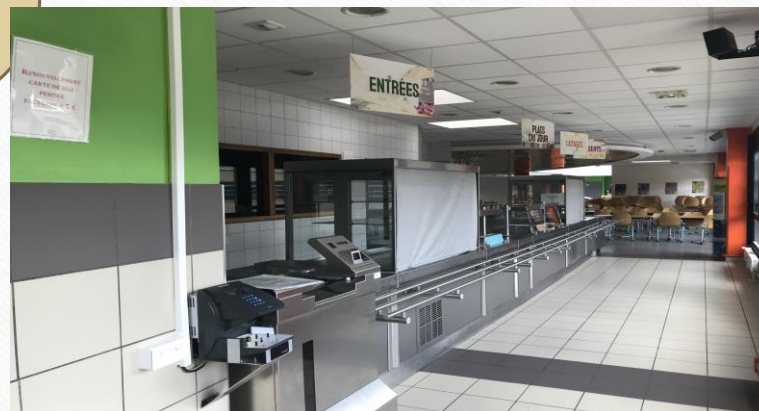
Attention : tu dois avoir un cadenas pour utiliser ton casier.



La demi-pension : tes parents peuvent t'inscrire à la demi-pension auprès du prestataire C'Midy. En fonction de ton emploi du temps, tu peux y manger un jour, deux jours, trois jours ou quatre jours à l'exception du mercredi. Tu passeras au self en fonction d'un ordre de passage qui te sera communiqué en début d'année par la conseillère principale d'éducation. Il te faudra le respecter. Sur le temps du midi, tu pourras pratiquer des activités qui te seront proposées par le Foyer Socio-Educatif, aller au CDI ou jouer dans la cour.

Avant de monter au réfectoire, je n'oublie pas de déposer mon cartable dans mon casier.

Je mange dans le calme afin de me détendre.



D'autres nouveautés en classe de sixième

Tu pourras t'inscrire au dispositif « **Devoirs faits** » pour faire tes devoirs et te faire aider par un professeur ou l'assistant pédagogique. Ton professeur principal te donnera toutes les informations utiles en début d'année.

Tu pourras t'engager dans l'équipe des médiateurs, les éco-délégués ou dans le Conseil de Vie Collégienne qui organise des événements au sein du collège et qui participe à l'amélioration du cadre de vie.



Le logo du CVC

Tu pourras pratiquer le mercredi après-midi une activité sportive en t'inscrivant à l'**Association Sportive du collège : tennis de table, futsal, handball, step.**



Tu pourras emprunter des livres, consulter Internet, lire des revues au CDI. La documentaliste, t'aidera dans tes recherches.

Avec le Foyer des élèves, tu pourras participer à différents clubs sur le temps de la cantine.



Le logo des médiateurs.



Le logo des éco-délégués



N'oublie pas...

Le collège est un lieu d'éducation et d'instruction où les élèves apprennent à devenir autonomes et responsables. Toute l'équipe éducative est présente pour t'aider à y parvenir.

Enfin, deux derniers conseils :

- consulte régulièrement le site du collège, tu trouveras toutes les informations qui te seront utiles. Dès la rentrée, tu pourras également consulter l'ENT et Pronote avec les identifiants et mots de passe qui te seront donnés.

<http://www.clg-cedre-vesinet.ac-versailles.fr/>

- fait une lecture attentive du règlement intérieur du collège avec ta famille afin de bien identifier les droits et devoirs de chacun (il se trouve dans la rubrique du site internet « vie scolaire »).

Nous te souhaitons une excellente rentrée 2023 !